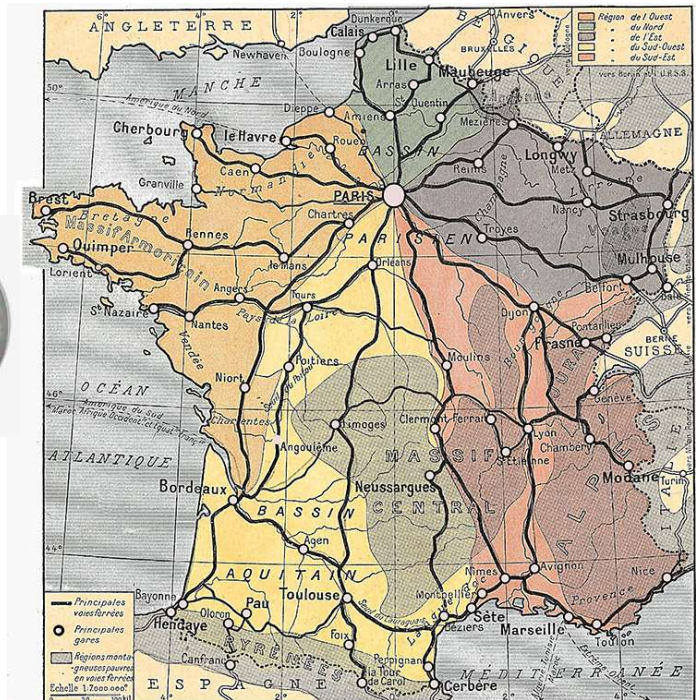
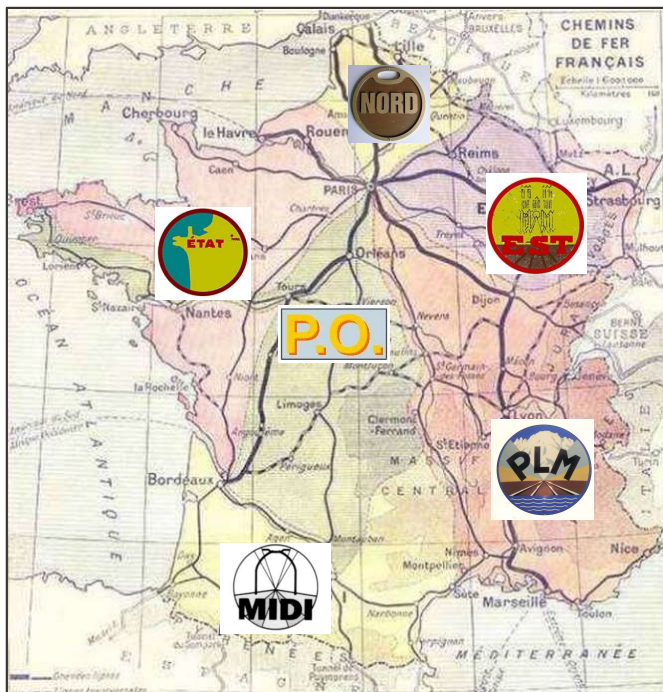


PRÉSENTATION DU SERVICE ARCHIVES DOCUMENTATION DU GROUPE SNCF

18 OCTOBRE 2022



La SNCF de 1938 à 2022



LA SNCF DE 1938 AU 31 DÉCEMBRE 2019...

Par **convention du 31 août 1937** les grandes compagnies de chemin de fer renonçaient au droit d'exploiter leurs concessions pour une période de 45 ans à compter du 1er janvier 1938.

- Un décret-loi portait **création de la Société Nationale des Chemins de fer Français , S.N.C.F.** qui se présentait sous la forme d'une **société d'économie mixte** dont l'Etat possède **51%** du capital et les **49%** restant partagés par les **anciennes compagnies**.

Cette convention de 1937 arrivant à expiration le 31 décembre 1982, le problème juridique de la S.N.C.F. se posait, dès le **1^{er} janvier 1983** :

- Dans le cadre plus général de la L.O.T.I. (Loi d'orientation des transports intérieurs) le nouveau statut de la **S.N.C.F.** prend la forme d'un **E.P.I.C.**, Etablissement Public Industriel et Commercial de l'Etat.
- Ce passage de la S.N.C.F., personne morale de droit privé à la S.N.C.F. personne de droit public ne présente que peu de conséquences sur le plan juridique, un E.P.I.C., étant dans une très large mesure régi par le droit privé .

... LA SNCF DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2020

2020 : Le retour de la SNCF à sa forme initiale de société anonyme ...

- Les 3 **Épic** deviennent 5 sociétés anonymes : SNCF (la société mère), SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions, Rail Logistics Europe et SNCF Voyageurs.
- L'**État** français reste **actionnaire** de la SNCF à **100 %**, et aucune partie du capital ne peut être vendue
- SNCF détient toutes les sociétés directement ou indirectement.
- Les titres de SNCF Réseau et SNCF Voyageurs sont incessibles.
- Auparavant filiales de l'Épic SNCF Mobilités, Geodis et Keolis sont rattachées à la société mère SNCF.

1938 : SNCF société anonyme d'économie mixte (actionnariat public 51%)

1983 : SNCF EPIC (actionnaire l'Etat à 100%)

2020 : SNCF SA (100% l'Etat)



LA SNCF DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2020

Anciennement composé de trois Épic et leurs filiales, le nouveau groupe unifié se compose d'une société mère, à laquelle sont rattachées quatre sociétés filles, dont Keolis et Geodis.



Des rôles clairs entre les sociétés :

- **Pour la maison mère SNCF** : des responsabilités stratégiques, des pouvoirs de direction et de contrôle renforcés, un pilotage portant sur l'ensemble des sociétés du Groupe
- **Pour les sociétés et les activités du Groupe** : pleine responsabilité sur la conduite de leurs opérations, au plus près des clients et des collaborateurs

LA SNCF DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2020

Schéma simplifié de la nouvelle organisation :

SNCF SA ou « **SNCF holding** » assure la direction générale du Groupe et abrite des activités transverses à l'ensemble du Groupe SNCF :

- **SNCF Immobilier**, gère et optimise le parc tertiaire et social industriel et ferroviaire du groupe SNCF (hors gares et infrastructures)
- Les **Centres de services partagés** qui viennent en soutien des activités du Groupe, le SARDO en fait partie
- **Sûreté ferroviaire** qui assure la protection des voyageurs, des biens et des personnels sur l'ensemble du réseau ferré national.

Y sont directement rattaché les **quatre SA filles** :

- **SNCF Réseau SA**: gérer, maintenir et développer le réseau ferré national + **Gares & Connexions SA**, rénover et développer les 3000 gares ferroviaires du réseau national.
- **Rail Logistics Europe SA**, chapeaute les activités de fret et de logistique ferroviaires.
- **SNCF Voyageurs SA** opère aussi bien pour les dessertes voyageurs longues distances, en France et en Europe, que pour la mobilité du quotidien

Et les **deux filiales majeures** :

- **Geodis** leader en France de la distribution et de l'express et expert de l'ensemble des métiers de la logistique. Présent en direct dans plus de 60 pays dans 168 pays.
- **Keolis**, Filiale de SNCF à 70%, Keolis est un acteur majeur de la mobilité partagée en milieu urbain et périurbain.

Les Archives à la SNCF

LES ARCHIVES À LA SNCF...RAPPEL HISTORIQUE ...

Avant 1988 : les archives de la SNCF sont conservées par chaque service dans les bureaux, les caves, les greniers, les halles et dispersées partout en France.

1988 : création d'une « **Division des archives** » au sein du **Service général de SNCF** (travaux d'inventaires et de recensements, premières opérations de transferts d'archives vers une halle en Seine-et-Marne)

Années 90 : création de 3 centres d'archives :

- Villeneuve-Prairie en 1993 →
- Le Mans en 1995 →
- Béziers en 1998 →



228

SOCIÉTÉ NATIONALE des CHEMINS DE FER FRANÇAIS

ANNEXE 1
A L'INSTRUCTION GÉNÉRALE

EX
MT
VB 3^e

N° 1

O

Paris, le 5 décembre 1955.

**DURÉE DE CONSERVATION DES ARCHIVES
PAR LE
CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION GÉNÉRALE
ET LE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL**

A - SÉCRÉTARIAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOMENCLATURE DES DOCUMENTS	DURÉE DE CONSERVATION
Archives sociales.....	illimitée
Dossiers de fond sur la constitution et le fonctionnement de la S.N.C.F.	— 10 ^e —

B - DIRECTION GÉNÉRALE

NOMENCLATURE DES DOCUMENTS	DURÉE DE CONSERVATION
Ordres Généraux — Ordres du Jour — Instructions Générales — Notes Générales — Avis Généraux (une collection par Service)	illimitée
« Journal Officiel » (une collection par Service)	— 10 ^e —
Dossiers de fond sur la constitution et le fonctionnement de la S.N.C.F.	— 10 ^e —
Dossiers de principe se rapportant à l'organisation du Service	— 10 ^e —
Dossier des conférences des Directeurs et Ingénieurs en Chef des anciens Réseaux	— 10 ^e —
Rapports du Conseil d'Administration	— 10 ^e —
Mémoires des Conférences du Directeur Général	— 10 ^e —
Règlements aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes	5 ans
Pièces concernant le règlement des frais de contrôle et de surveillance	30 ans
Dossiers d'approvisionnements (évaluation des besoins, programmes, relations avec les organismes de répartition et d'organisation)	5 ans
Dossiers relatifs à la passation des commandes et marchés (correspondance avec les fournisseurs et copie des contrats)	5 ans
Présentation des contrats aux Autorités (en général	5 ans
de la S.N.C.F. et à la Commission (cas particuliers (à déterminer par des Marchés	10 ans
Dossiers relatifs à l'exécution des commandes et marchés	5 ans
Commandes et règlements de fournitures	5 ans
Lettres de vente	5 ans

... LA CRÉATION DU SERVICE ARCHIVES DOCUMENTATION (SARDO)

2006 : création du Service Archives Documentation (SARDO)

- Les trois centres d'archives sont rattachés au SARDO,
- Création d'un pôle expertise et recrutement de 4 experts archives,
- Rattachement du laboratoire central de micrographie (rebaptisé CMTA) et du CDI au SARDO

Entre 2006 et 2012 : le SARDO est rattaché à la Présidence SNCF puis à la Direction juridique Groupe

2012 : le SARDO est rattaché à la Direction Stratégie ferroviaire et régulation (SFR)

2013 : rattachement de la médiathèque au SARDO

2015 : rattachement du Pôle SYSPRE au SARDO (gestion des textes de prescription de toute l'entreprise)

2019/2020 : transfert du centre de Villeneuve Prairie à Combs-La-Ville.

LES MISSIONS DU SERVICE ARCHIVES DOCUMENTATION

Le SARDO définit la **politique d'archivage** qui permet de **garantir une bonne gestion de l'information** tout au long de son **cycle de vie** avec pour objectifs :

- De disposer d'une **traçabilité permanente de l'information** ;
- Permettre de **justifier des droits, des engagements** et de l'exécution des **obligations** de l'entreprise **en cas d'audit, de contentieux** (obligations légales et réglementaires) ;
- **Préserver et sécuriser l'information stratégique** dans le contexte de l'ouverture à la concurrence ;
- **Sauvegarder la mémoire opérationnelle** de l'entreprise et la **valoriser**.

Pour cela, il s'agit de :

- **Coordonner la politique d'archivage** du Groupe, veiller au **respect des obligations légales et réglementaires**,
- **Aider, conseiller et assurer la collecte, la conservation et les éliminations**,
- Assurer la liaison avec le **Service interministériel des Archives de France (SIAF)** du **Ministère de la Culture**,
- Gérer et administrer **les Centres d'archives**,
- **Coordonner la conservation externalisée** de certaines archives.

LES SITES DU SERVICE ARCHIVES DOCUMENTATION

50 agents répartis sur 4 sites géographiques :

- **Le Mans :**
Centre national des Archives historiques
- **Béziers :**
Centre national des Archives historiques du Personnel
- **Combs-la-Ville (ex Villeneuve-Prairie) :**
Centre des Archives intermédiaires
- **La Plaine-Saint-Denis :**
Direction du SARDO, Médiathèque, et activités transverses



LE SARDO ASSURE LA CONSERVATION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES PUBLIQUES SNCF. IL EST À LA FOIS...



La mémoire historique de SNCF et des Grandes Compagnies qui l'ont précédée

- Au **Centre national des Archives historiques du Personnel de Béziers**, sont conservés les fonds des dossiers agents qui ont contribué à façonner les métiers et à bâtir ce que la SNCF est aujourd'hui
- Au **Centre national des Archives historiques du Mans** sont conservés l'ensemble des documents, affiches et objets qui témoignent des aspects techniques, exploitations, infrastructures, matériels, architectures, commerciaux ou publicitaires



La mémoire visuelle et audiovisuelle, historique et contemporaine, de notre entreprise

- La **Médiathèque** à travers ses fonds (photos, films, vidéos, bandes sonores) fait rayonner l'image de la SNCF en répondant aux sollicitations du cinéma, de la télévision et d'autres médias et vecteurs

LE SARDO ASSURE LA CONSERVATION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES PUBLIQUES SNCF. IL EST À LA FOIS...

Un ensemble d'activités du présent

- Le **Centre des Archives intermédiaires de Combs la Ville (ex Villeneuve-Prairie)** sollicité par les entités internes SNCF dans le cadre, par exemple, de travaux de maintenance ou d'interventions urgentes sur des ouvrages d'arts
- Le **Pôle Archivage Numérique** qui assure la conservation à valeur probante des nouvelles productions documentaires, sous format électronique natif, dans un coffre-fort numérique
- La mise à disposition par le **Pôle Système de Prescription** de l'ensemble des référentiels métiers de l'entreprise pour toutes les SA du groupe



DIGIDOC

LE SARDO ASSURE LA CONSERVATION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES PUBLIQUES SNCF. IL EST À LA FOIS...



Un ensemble de fonctions transverses

- Le **Centre multi-technique pour l'Archivage (CMTA)**
qui assure des travaux de numérisation nécessaires à la conservation et à la mise à disposition numérique des fonds de tous types et de tous formats
- Le **Pôle de Valorisation**
qui assure un lien indispensable avec nos services de communication et de nombreux organismes externes, musées, mairies, etc. pour faire connaître l'histoire de l'entreprise
- Le **Pôle Expertise Archives**
qui apporte méthode, conseil et suivi des chantiers archivistiques aux entités du groupe pour toutes les opérations d'archivage,
et qui propose une GED permettant notamment un archivage automatique

Ged'iT

LE SARDO ASSURE LA CONSERVATION ET LA VALORISATION DES ARCHIVES PUBLIQUES SNCF. IL EST À LA FOIS...

Un regard tourné vers le futur...



- Avec le **Pôle de veille VIDOK** qui accompagne les entités des 5 SA et filiales du groupe sur les projets de demain et apporte une véritable aide à la décision par des productions de veille et la réalisation d'études à la demande tournées vers les nouvelles évolutions du monde du transport, son environnement, la situation actuelle et ses impacts, ...

Parmi les grands thèmes : les nouvelles mobilités, la digitalisation, les problématiques RSE, les services en gare ou à bord, la concurrence, le MassTransit, la ville durable, l'énergie, etc.

Une information et des connaissances partagées et capitalisées à travers la plateforme « **ici** » :

<https://ici.sncf.com/>

Par ailleurs, le Pôle VIDOK anime un réseau interne de veilleurs du groupe SNCF.



Le SARDO, c'est sauvegarder, collecter, capitaliser, enrichir, communiquer et transmettre

LE SERVICE ARCHIVES DOCUMENTATION EN QUELQUES CHIFFRES

100 km d'archives physiques



1 500 000 dossiers du personnel,
> 800 000 historiques de cheminots



250 000
PLANS

44 000
OUVRAGES
PUBLIÉS
DE 1788
À NOS JOURS

500 000

PHOTOGRAPHIES COULEUR
OU NOIR ET BLANC



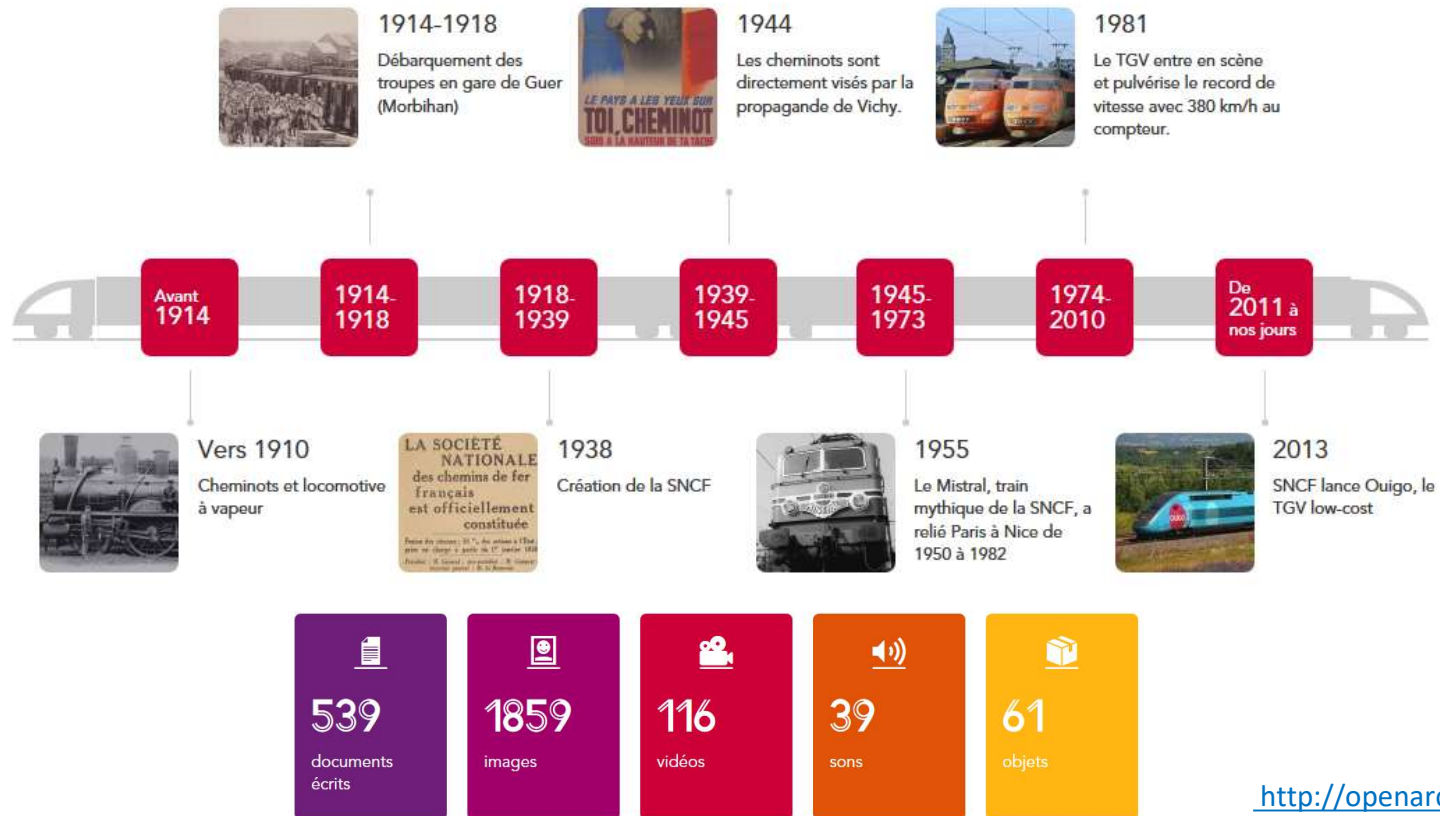
6 800 films depuis les années
1930 et des vidéos thématiques
depuis 1990

1 000 sons ferroviaires anciens : passages
de trains, signaux sonores, klaxons...



UN SITE DE LA DIR COM QUI FERA PLACE EN 2023 À UN NOUVEAU SITE « SARDO » ACCESSIBLE À TOUS

L'histoire des chemins de fer à travers un échantillon de documents d'archives en ligne :



<http://openarchives.sncf.com/>



LE SARDO PARTICIPE DE MULTIPLES FAÇONS AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS INTERNES ET EXTERNES QUI METTENT EN VALEUR NOTRE PATRIMOINE COMMUN

Journées Européennes du Patrimoine, expositions, anniversaires ferroviaires, films, etc...

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
RENDEZ-VOUS AU CENTRE MULTIRÉGIONAL DES ARCHIVES DE BÉZIERS
SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015
CENTENAIRE 1914-1918
Trajectoires cheminotes

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2019 : VISITEZ LE CENTRE NATIONAL DES ARCHIVES DU PERSONNEL
SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019
RUE DU LIEUTENANT PASQUET
34500 BÉZIERS

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
RENDEZ-VOUS AU CENTRE DES ARCHIVES DE BÉZIERS
SAMEDI 18 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017
24 RUE DU LIEUTENANT PASQUET - 34500 BÉZIERS
Entrer au chemin de fer à l'époque des compagnies

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE ENFANTS DU PATRIMOINE
DANS LES PETITS PAPIERS DES ARCHIVES DU PERSONNEL SNCF
DE L'ÉCOLE À OUVRIER DU CHEMIN DE FER : CHEMINS D'APPRENTISSAGE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
RENDEZ-VOUS AU CENTRE MULTIRÉGIONAL DES ARCHIVES DE BÉZIERS
SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2014
RUE DU LIEUTENANT PASQUET - 34500 BÉZIERS
CENTENAIRE 1914-1918
L'année 1914 au travers des dossiers du personnel des chemins de fer

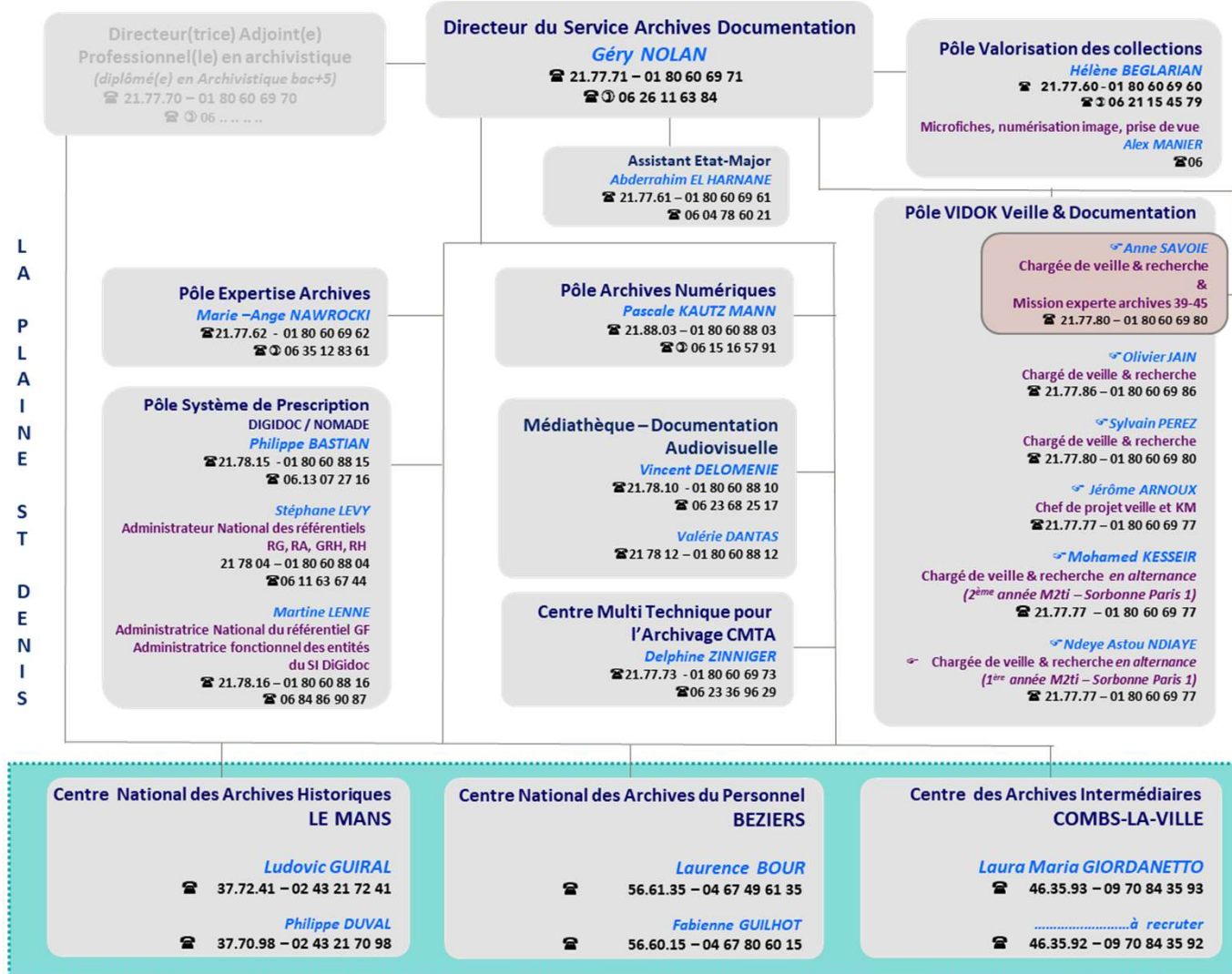
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
RENDEZ-VOUS AU CENTRE NATIONAL DES ARCHIVES DU PERSONNEL
SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018
VISITEZ LE CENTRE NATIONAL DES ARCHIVES DU PERSONNEL
RUE DU LIEUTENANT PASQUET
34500 BÉZIERS

LA GRANDE ÉPOPÉE DU PÉKIN-HANKOU
Une aventure ferroviaire franco-belge en terre de Chine
Exposition temporaire - Livre de référence
27 avril - 3 octobre 2021

EN 2021, SNCF FÊTE LES 40 ANS DU TGV
LE SERVICE ARCHIVES DOCUMENTATION PRÉSENTE
IL ÉTAIT UNE FOIS LE TGV...
LES PIONNIERS RACONTENT

https://www.youtube.com/watch?v=6rkPe7w1iHM&list=RDCMUCzKNty_emTCKKeKklkBfIVA&start_radio=1&rv=6rkPe7w1iHM&t=3

ORGANIGRAMME DU SERVICE ARCHIVES DOCUMENTATION (OCTOBRE 2022)



Archives à la SNCF :
Une nouvelle organisation liée à l'évolution
du statut du groupe

RAPPEL DE LA SITUATION

L'évolution du statut du groupe SNCF au 1^{er} janvier 2020 a rendu caduque la première convention signée en 2015 entre la SNCF et le Service Interministériel des Archives de France du Ministère de la Culture.

Celle-ci visait à déroger à l'obligation de versement des archives définitives aux Archives Nationales (tel que prévu par le R212-12 du code du patrimoine) et à définir les conditions dans lesquelles le Service Archives Documentation de la SNCF est autorisé à conserver celles-ci.

Dès janvier 2020, le directeur adjoint du SARDO assurant la direction du service par Intérim prend contact avec le SIAF afin de mettre en place une procédure permettant d'assurer le contrôle scientifique et technique et la continuité de l'activité.

Par courrier en date du 06 août 2020 à M. Jean-Pierre FARANDOU, président du Groupe SNCF, le Ministère de la Culture sollicite la SNCF pour le renouvellement de la dite convention, rappelant le processus mis en place depuis le changement de statut.

LA RÉÉCRITURE DE LA CONVENTION SIAF/SNCF

Depuis le 2 juin 2021, le directeur du SARDO bénéficie d'une autorisation unique d'élimination accordée par le SIAF.

Elle précise qu'il est responsable de la politique d'archivage et garant de sa mise en œuvre pour l'ensemble du Groupe ferroviaire SNCF au regard des référentiels de conservation et des procédures de contrôle interne des éliminations.

En parallèle de cette mesure de simplification de l'exercice du contrôle scientifique et technique, la réécriture de la convention SIAF/SNCF est conduite en collaboration avec la directrice du SIAF, son adjointe et le directeur du SARDO.

Elle couvre l'ensemble du périmètre du Groupe SNCF et les documents produits par les cinq SA SNCF et donne un cadre juridique et réglementaire l'autonomie de la SNCF.

The image shows the cover page of a document titled 'Référentiel Appui Directive'. At the top, there is a blue bar with the text 'Référentiel Appui' and a red bar with 'Directive'. Below this, a white box contains the text: 'INTERNE SNCF', 'Propriété de la SNCF', 'Reproduction limitée', 'Ce document ne doit pas être communiqué en dehors de l'entreprise'. To the right of this box, the text reads 'Gestion et Conservation des Archives du Groupe Public Ferroviaire'. Below a horizontal line, it says 'Édition du 24-10-2016' and 'Version 01 du 24-10-2016'. Further down, it states 'Applicable à partir du 24-10-2016', 'RA00063 (AG 7 A)', and 'Référence-article : RA00063-241016-01I'. At the bottom left, it says 'Émetteur : SARDO (Service Archives Documentation)'. On the right side, there is the SNCF logo. At the very bottom left, it says 'Document propriété de la SNCF'.

La nouvelle convention
entre
le Service Interministériel des Archives de France
et
le Groupe SNCF

ESPRIT GÉNÉRAL DE LA CONVENTION SIAF SNCF

L'esprit général de la convention est de mettre en place un partenariat entre l'Etat et la SNCF sur la question des archives publiques.

Il ne s'agit pas uniquement d'une démarche de contrôle, mais plutôt de co-construction des politiques d'évaluation et de collecte interne des archives publiques d'un secteur essentiel de l'économie et de l'aménagement du territoire.

La convention offre une autonomie sur l'ensemble de la chaîne archivistique, tout en trouvant des modalités de contrôle des archives publiques adaptées à une SA exerçant des missions de services publiques.

Enfin, elle fait du SARDO, le service d'archives de toutes les activités de la SNCF, grâce notamment à la reprise des archives de RFF.

Cela conduit à une gestion unifiée de toutes les archives du groupe ferroviaire par un seul service, évitant ainsi une « balkanisation » des archives, tout en facilitant l'accès aux publics.

ESPRIT GÉNÉRAL DE LA CONVENTION SIAF SNCF

Pour l'évaluation des archives, les règles de gestion et de sélection, l'esprit de la convention est de responsabiliser le SARDO par son expertise et le groupe SNCF en matière de gestion du cycle de vie.

Ainsi, les archives publiques produites par le groupe ferroviaire font l'objet d'une évaluation pour en déterminer l'intérêt public, le sort final et la DUA par le SARDO.

Les résultats de cette évaluation sont présentés au SIAF pour discussion et validation avant formalisation dans les référentiels de conservation.

Par ailleurs, la convention ajoute une nouvelle disposition sur l'évaluation de l'intérêt public des archives de la SNCF qui permettra d'avoir une vision globale de la production qui revêt une valeur administrative ou juridique pour les usagers et les organisations tierces dans l'exercice de leurs missions de service public.

Ces différentes actions permettront de nourrir un plan stratégique d'archivage et donneront une visibilité sur les priorités de collecte dans les années à venir.

ESPRIT GÉNÉRAL DE LA CONVENTION SIAF SNCF

La convention inscrit le principe d'autorisation unique d'élimination.

Cette disposition permet de fluidifier la procédure d'élimination, sans déléguer cet aspect du CST, et se fonde sur un contrôle a priori des référentiels de conservation et a posteriori sur la base des statistiques annuelles de destruction.

Cette procédure, qui précise le code du patrimoine, a déjà été mis en œuvre par l'autorisation accordée en juin dernier.

Comme la précédente convention, la nouvelle version autorise le SARDO à conserver à titre définitif, les archives de la SNCF et de toutes ses filiales, faisant ainsi du SARDO, le service d'archives publiques unique de l'ensemble des activités du groupe SNCF.

Enfin, la convention ajoute des dispositions relatives à son application et met notamment en place un « comité de suivi annuel de la convention », qui permettra d'échanger sur ses mises en œuvre.

MERCI